

Dossier R-4104-2019
Séance de travail du 5 mars 2020

Engagement #	Libellé de l'engagement	Date du dépôt
1.	Le Coordonnateur – Fournir des explications à l'égard du délai de 9 mois proposé pour l'entrée en vigueur de la norme BAL-002-3 au Québec par rapport au délai de 6 mois fixé par la NERC.	27 mars 2020
2.	<p>Le Coordonnateur – À l'égard de la norme FAC-003-4 :</p> <p>2.1 Fournir les justifications à l'égard du délai de 9 mois proposé pour le Québec par rapport au délai de 3 mois fixé par la NERC.</p> <p>2.2 S'assurer de déposer le résultat de la consultation publique auprès des entités visées, suite à la réception de la lettre de la Régie à cet égard.</p> <p>2.3 Confirmer le retrait de la disposition particulière à la section « 5. Contexte » ainsi que de celle de la « Note de conformité ».</p> <p>2.4 Confirmer l'ajout de la note de bas de page 14 à la disposition particulière E6/M6.</p>	27 mars 2020

<p>3.</p>	<p>Le Coordonnateur – Modifications au Glossaire :</p> <p>3.1 Confirmer l'uniformisation du traitement des termes ayant deux horizons de temps au Glossaire avec celui retenu au Glossaire du dossier R-4050-2018 (pièce B-0039, p. 45), particulièrement pour le terme <i>ACE déclaré de groupe de partage des réserves réglante</i>.</p> <p>3.2 Proposer une date d'entrée en vigueur pour le terme <i>Actual frequency</i> cohérente avec celle d'autres termes utilisés dans la définition d'ACE déclaré.</p> <p>3.3 Préciser les raisons pour lesquels le Coordonnateur a retenu deux termes provenant du projet 2015-4 de la NERC, considérant que ce projet visait la révision de 26 termes dont certains sont aussi utilisés dans les normes à l'examen.</p> <p>3.4 Soumettre une nouvelle proposition pour la définition des termes <i>Système électrique interconnecté</i> et <i>Réseau "Bulk"</i> de la NPCC au glossaire (B-0020, p. 40) facilitant la distinction entre ces termes.</p> <p>3.5 Concilier les informations présentées en ce qui a trait au retrait de la norme BAL-006-2 (pièce Information relatives aux normes B-0005, p. 8 du PDF).</p>	<p>27 mars 2020</p>
-----------	--	---------------------